

Conférence de presse du 13 juillet 2021

Là où les insectes bourdonnent

Exposé de Stefan Lutter, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (le discours prononcé fait foi)

Le printemps se caractérise par son abondance de fleurs. Les vergers et les champs de colza offrent aux insectes une table richement garnie. Mais la fin de la floraison annonce le début de la longue disette, qui dure de mi-mai à fin juillet environ. Même les prairies extensives sont, pour la plupart, fauchées mi-juin. L'offre en pollen et en nectar s'en trouve drastiquement réduite. Les insectes pollinisateurs, dont la prestation se chiffre à plusieurs centaines de millions dans l'agriculture suisse, sont les principaux concernés. Les abeilles sauvages et mellifères constituent le groupe de « bénévoles » le plus important – et de loin.

Si les abeilles mellifères ne trouvent pas assez de pollen ni de nectar, elles souffrent de stress alimentaire. Les populations sont affaiblies et davantage exposées aux maladies et au varroa. Il en va de même pour les abeilles sauvages, qui, selon la météo et la culture, sont même des pollinisateurs plus efficaces que les abeilles mellifères. En raison du manque de nourriture, leur taux de reproduction diminue parce qu'elles construisent moins d'alvéoles dans le couvain et que leurs œufs et leurs larves sont tués par des parasites.

Pour faire face à cette pénurie, on a développé des bandes fleuries annuelles. Elles se composent de variétés de plantes produisant beaucoup de pollen et de nectar, qui fleurissent tour à tour entre début juin et mi-août de façon à couvrir la période sans miellée. À la mi-août au plus tard, les forêts fleurissent, offrant de nouvelles sources de nourriture aux abeilles mellifères et C^{ie}.

Chez les insectes, on fait la distinction entre généralistes et spécialistes, les généralistes pouvant choisir parmi un large assortiment de nourriture. Les spécialistes, par contre, dépendent d'une famille ou espèce végétale spécifique. C'est le cas du chélostome des campanules, qui se nourrit exclusivement du pollen de ces plantes-là. Sans ces fleurs, cette espèce d'abeille sauvage disparaîtrait. Afin de répondre aux besoins alimentaires des divers insectes, on a développé différents mélanges. Les bandes fleuries annuelles sont destinées aux généralistes, les bandes pluriannuelles, aux spécialistes.

Les bandes fleuries ne favorisent pas seulement les pollinisateurs, mais aussi nombre d'autres auxiliaires. En effet, à l'âge adulte, les trichogrammes, les syrphes et les chrysopes utilisent eux aussi le nectar comme « carburant ». Agroscope a développé dans ce but précis des bandes fleuries pour organismes utiles, qui permettent de réduire les ravageurs dans les cultures adjacentes (surtout à proximité des bandes). On a ainsi pu démontrer que dans les parcelles de blé d'automne où avaient été semées des bandes fleuries pour auxiliaires, on trouvait 40 à 53 % de moins de criocères des céréales que dans les parcelles témoins sans bandes fleuries. La même expérience menée dans des champs de pommes de terre a même permis de réduire la présence de pucerons de 75 %. On trouve jusqu'à trois fois plus de trichogrammes dans les bandes pour auxiliaires que dans celles pour pollinisateurs. On parvient à ce résultat en augmentant la part de certaines espèces dans les mélanges, par exemple du bleuet, raison pour laquelle les semences de ces mélanges sont 1,4 à 2,3 fois plus chères que celles des mélanges pour pollinisateurs. Même si les bandes pour pollinisateurs présentent moins de trichogrammes en comparaison, elles sont aussi attrayantes pour les auxiliaires. On y trouve à peine moins de syrphes que dans les bandes pour auxiliaires et, pour ce qui est des punaises prédatrices et des araignées, les deux types de bandes se valent.

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini



Fin août 2019, une initiative parlementaire a été déposée à titre de contre-projet inofficiel aux initiatives pour une eau propre et pour une Suisse sans pesticides de synthèse. Elle prévoit diverses mesures pour une « eau propre » – c’est ainsi que s’intitule le plan de mesures – ainsi qu’une hausse des contributions pour les bandes fleuries annuelles et pluriannuelles. Si le Conseil fédéral adopte le projet, il entrera en vigueur en 2023.